

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME SOLANGE BIAGGI

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
29 Mai 2020**

**OBJET : 1) Soutien à la vie associative - Fonctionnement - 3ème répartition 2020
2) Soutien aux médias associatifs - 2ème répartition 2020.**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 29 Mai 2020 en visioconférence, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer des subventions de fonctionnement pour un montant total de 740 150 € aux associations figurant dans les tableaux annexés au rapport ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental, pour les subventions dont le montant est égal ou excède 23 000 € à signer une convention de partenariat conforme à la convention-type prévue à cet effet.

Les dépenses seront imputées au chapitre 65 du budget départemental.

A l'unanimité

Votent pour :

Mme AMSELEM , Mme BARTHÉLÉMY , M. BÉNARIOUA , Mme BERNASCONI,
Mme BIAGGI, M. BORÉ, Mme CALLET, Mme CARADEC, Mme CARRÉGA,
Mme CHABAUD, Mme DALBIN, Mme DI MARINO, M. DI NOCÉRA, M. FÉRAUD,
M. FRAU, M. GAZAY, Mme GENTE-CEAGLIO, M. GENZANA, M. GÉRARD,
Mme GUARINO, Mme HADJ-CHIKH, Mme INAUDI, M. JIBRAYEL, M. JORDA,
Mme JOULIA, M. KOUKAS, M. LE DISSÈS, M. LIMOUSIN, M. MALLIÉ, M. MASSE,

Mme MILON, Mme MIQUELLY, M. MORAINÉ, M. PAYAN, M. PERRIN, M. PONS,
Mme PUJOL, Mme PUSTORINO, M. RAIMONDI, Mme RAOUX, M. RÉAULT,
M. ROYER-PERREAUT, Mme RUBIROLA, Mme SAEZ, M. SANTELLI,
Mme SANTORU-JOLY, Mme SPORTIELLO, Mme TRANCHIDA, Mme VASSAL,
M. VIGOUROUX.

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice des assemblées